



CONTRATS D'ACCÈS À LA QUALIFICATION

Quel est l'objectif :

- Permettre aux jeunes sortis de formation initiale sans qualification d'accéder à un premier niveau de qualification. Le premier niveau de qualification se situe au niveau V (CAP, BEP, titre professionnel V) ou au niveau IV (BAC pro, titre professionnel IV) selon les secteurs professionnels.
- Sécuriser les parcours de formation professionnelle.
- Renforcer le lien entre les formations préparatoires et les formations qualifiantes.

Qui sont les bénéficiaires :

Les jeunes demandeurs d'emploi de 16 à 25 ans de niveau V, infra V ou IV non validé.

Caractéristiques de l'aide :

- Parcours de formation qualifiante reposant sur une individualisation et un suivi personnalisé. Ce parcours comprend trois phases : une phase de définition de parcours, une phase préparatoire à la qualification et une phase de formation qualifiante bénéficiant d'un suivi renforcé.
- Le dispositif prévoit qu'une rémunération régionale puisse être accordée pour les primo-demandeurs d'emploi ou pour les personnes ne bénéficiant d'aucune indemnisation, dès lors qu'ils sont sortis de formation initiale depuis plus de six mois.
- Le Contrat d'Accès à la Qualification est mis en place sous forme de marchés publics reconductibles deux fois depuis 2014. Ces marchés sont allotés en fonction de 5 zones géographiques.
- Les zones géographiques sont les suivantes : Le Havre, Lillebonne-Bolbec-Fécamp-Yvetot, Dieppe-St Valéry en Caux-Neufchâtel, Rouen-Elbeuf-Barentin et l'Eure (900 parcours).
- Depuis 2014, les Missions Locales bénéficient d'une subvention pour renforcer l'accompagnement des jeunes CAQ tout au long de leur parcours.

Eligibilité :

- être inscrit dans une Mission Locale,
- être demandeur d'emploi, inscrit à Pôle emploi au moment de la signature du contrat.

Modalités de paiement :

En cours de rédaction

Modalités d'instruction et d'attribution :

En cours de rédaction

Contacts

Les Missions Locales
Direction de l'Orientation et de la Formation Professionnelle
Service Gestion des Actions de Formation
02.35.52.23.77

- [Contrats d'Accès à la Qualification](#)
-